Image not found or type unknown

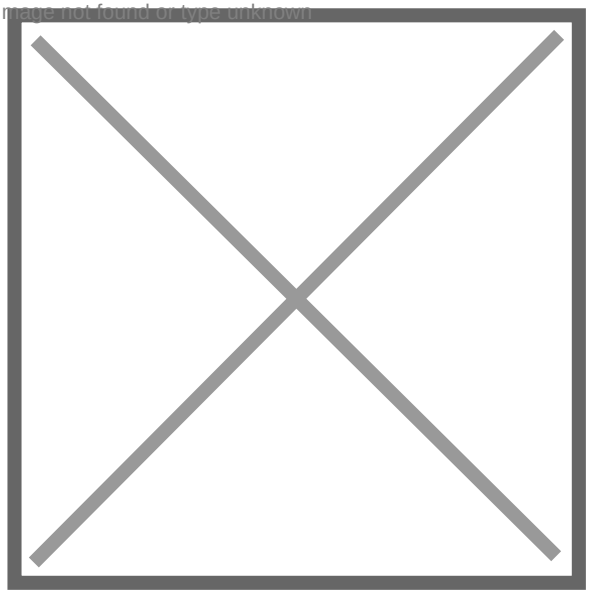

Mon patron refait une deuxieme demande a l inspecteur du travail

Par **doudou74**, le **25/12/2012** à **09:41**

bonjour je suis represant section syndical dans mon entreprise j ai etait declarè inapte j occuper un poste de cariste apres de ma deuxieme vistè le 18 09 12 sois disant le medecin a mis que je pouvez occuper des poste comme agent d aceuille ou logistique mes mon patron ma rien proposè comme il veux pas de syndical qui veux faire eu meme les lois on nes 140 salariè il a bien des deleguer mes des canditat libre qui son pour le patron alor une on fait une demande de licenciement a l inspecteur du travail qui a refusè mon licenciement le 30 11 2012 le le 3 12 2012 mon patron ma fait une lettre pour que je reste chez moi que mon salaire seras payer la il mon apris que refesait une deuxieme procedure de licenciement qui von corigè les erreurs de la premier fois sauf qui on embaucher une personne a mi temps pour completè un autre mi temps au service de logistique je voulais savoir si avec ca il on fait une faute et que si l inspecteur du travail vas prendre en compte pour refusè mon licenciement ? merci de me repondre

Par **pat76**, le **26/12/2012** à **15:28**

Bonjour

l'inaptitude fait suite à un accident du travail, une maladie professionnelle ou une maladie non professionnelle?

Pour le poste de reclassement ou le licenciement éventuel, les délégués du personnel ont pu

donner leur avis?

Vous avez un comité d'entreprise?

L'inspecteur du travail pourra de nouveau refuser votre licenciement.

En attendfant, même si vous êtes chez vous, l'employeur devra vous verser l'intégralité de votre salaire.

Par **doudou74**, le **26/12/2012** à **15:48**

bonjour oui ces un accident du travail qui ma mis inapte a mon poste il on convoquè les deleguè comme prvoir la lois mes comme ces des canditat libre et qui son pour le patron il on dit juste qui n avais pas de poste pour moi mes depuis le 5 11 2012 il on embauchè une personne a mi temps que moi je popuvais ocuper avec un autre poste equivalant avec le mitemps on na deux usine qui et de deux cents metre et la il refait une autre demande a l inspecteur du travail il on fait une faute ? a pas me proposè le poste

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés